



PROPRIÉTAIRES

Le Pass' pour la rénovation énergétique de votre maison



Le service public de la Métropole
du Grand Paris pour la rénovation
énergétique de l'habitat individuel



Pass'Réno Habitat, qu'est-ce que c'est ?

Pass'Réno Habitat est le **service public** de la Métropole du Grand Paris pour la rénovation énergétique de l'habitat individuel et micro-collectif (moins de 5 logements). Ce dispositif s'adresse à **tous les propriétaires**, qu'ils soient occupants ou bailleurs. C'est un service **gratuit, neutre et indépendant**, assuré par les espaces conseil **France RénoV'**.



Mes avantages ?

- un **accompagnement** de A à Z avec mon conseiller France RénoV' pour répondre aux questions techniques, réglementaires et financières de mon projet
- une plateforme web qui me permet de rassembler tous mes documents de suivi **au même endroit** (état des lieux de mon logement, factures, plans...)
- une mise en **relation directe** avec des professionnels locaux, référencés dans **l'annuaire Pass'Réno Habitat** : artisans RGE*, architectes, bureaux d'études, Mon Accompagnateur RénoV'

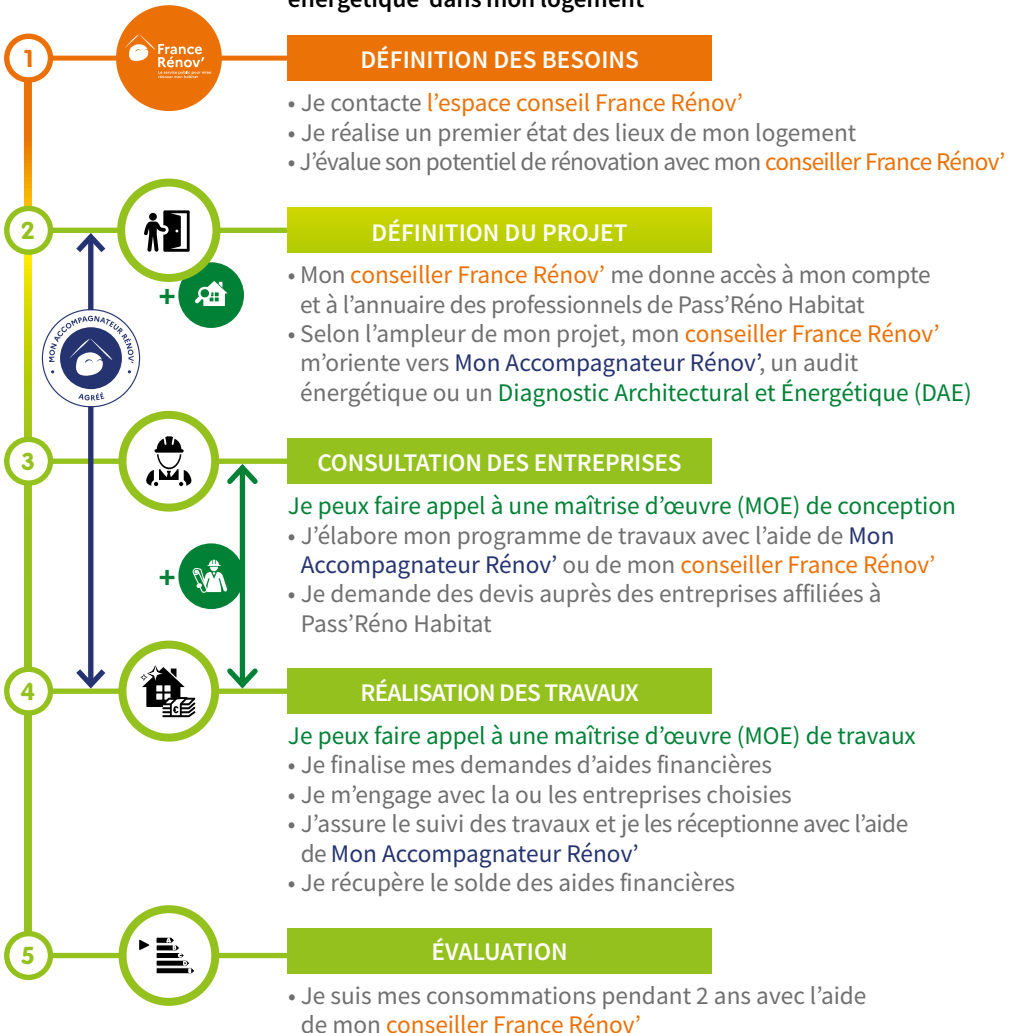


*Reconnus Garants de l'Environnement

Mon parcours de la rénovation en 5 étapes



Je souhaite réaliser des travaux de rénovation énergétique dans mon logement



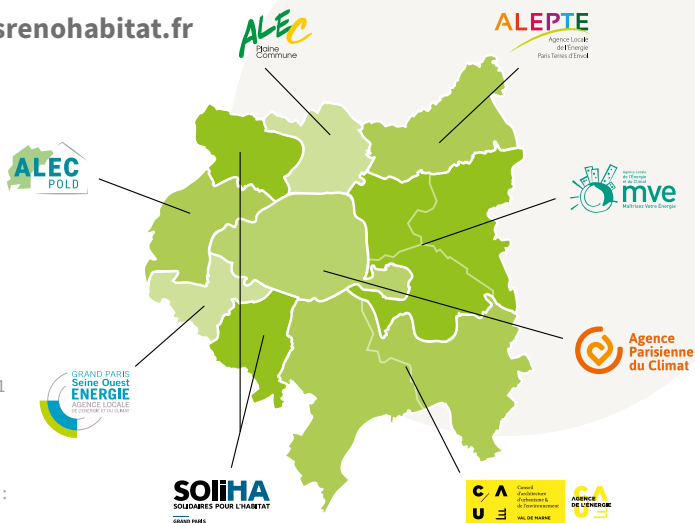
En savoir plus ?

Pass'Réno Habitat est porté par les 8 espaces conseil France Rénov' de la Métropole du Grand Paris.

➡ grandparis.passrenohabitat.fr

Contactez votre conseiller France Rénov'

- ALEC-MVE : 01 42 87 99 44
- ALEPTE : 01 48 63 24 14
- ALEC-Plaine Commune : 01 48 09 40 90
- ALEC-POLD : 01 46 49 10 08
- GPSO Energie : 0 800 10 10 21
- SOLIHA Grand Paris : 01 42 66 35 98
- CAUE 94 : 01 71 33 13 60
- Agence Parisienne du Climat : 01 58 51 90 20



grandparis.passrenohabitat.fr

DISPOSITIF CONÇU PAR



SOUTENU PAR



PORTÉ PAR LES ESPACES CONSEIL FRANCE RÉNOV'



EN PARTENARIAT AVEC

